

cahier

97

*au temps de Saint Vincent de Paul  
...et aujourd'hui*

**SAINT VINCENT  
ET LE SAINT SIÈGE**

## Bibliographie

## Sommaire

<b>J'aime mon Eglise</b> André Manaranche Sarment/Bayard 1991	<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>– Mes six Papes</b> Souvenirs romains du Cardinal Jacques Martin. Préface de Maurice Druon Mame mai 1993	<b>Vincent de Paul, les Vincentiens et le Saint Siège</b>	<b>2</b>
<b>– Ces papes qui ont fait l'his- toire</b> Henri Tincq Stock 2006	<b>Questions pour échange</b>	<b>8</b>
<b>– La Papauté de Simon Pierre à Jean-Paul II</b> Yves Bruley, CLD Editions		
<b>– Le Vatican</b> Paul Poupard, Parole et silence.		
<b>– Le Vatican</b> Sophie de Bavinel Plon, 2006		
<b>– Le Catholicisme pour les nuls</b> First Editions		

## FIDELITE

Pourquoi avoir fait le choix de cette trilogie, St Vincent et l'Europe, St Vincent et le Saint Siège, St Vincent et l'Évangélisation des peuples ? Pour ouvrir un peu notre horizon et se souvenir que le saint français très concerné par les misères et les besoins du Royaume, voyait grand. Son regard portait loin et dans la mesure où l'audace l'habitait, il voulait aussi répondre aux nécessités proches et lointaines. En termes modernes, on peut dire qu'il ne pensait pas hexagonal mais universel !

Dans une Europe déjà fédérée par les mariages princiers, et blessée par des guerres de ruptures d'alliances, il désirait rappeler la compassion évangélique et panser les plaies des peuples.

Dans un monde encore inconnu et lointain, il voulait apporter la force de l'Évangile. « *On reconnaît l'arbre à ses fruits* » et le petit pâtre landais avait appris du haut de ses échasses, à rechercher les vastes horizons. Notre prochain numéro abordera sa relation avec la Propagande et les demandes réitérées des besoins missionnaires.

Mais pourquoi au passage, évoquer ses relations avec Rome, la Rome du Vatican ? Tout simplement parce qu'il voulait le blanc-seing de l'Église pour entreprendre et oser. Il y mêla pas mal d'humour et d'opiniâtreté, convaincu comme nous, que la loi de l'Incarnation se prolonge en l'Église et que le vrai Maître d'œuvre reste l'Esprit-Saint, l'artisan des missions impossibles. Il est le saint de la fidélité à Dieu qui passe par la fidélité à son Église. Leçon toujours d'actualité.

Et en feuilletant ces pages de ce numéro 97, vous ne manquerez pas de noter que nous atteignons bientôt le numéro 100 des « *Fiches vincentiennes* ». Une belle histoire, une riche aventure ! Dans le prochain numéro, nous vous confierons nos projets...

## VINCENT DE PAUL, LES VINCENTIENS ET LE SAINT-SIÈGE

Parler des relations entretenues par saint Vincent de Paul avec le Saint-Siège, et donc essentiellement avec la personne du Pape, et encore plus de celles entretenues par les Communautés qu'il a fondées mériterait en soi une étude approfondie, voire un livre... Ces quelques pages ont pour abjet de nous inviter à situer nos relations contemporaines dans la perspective de la tradition vincentienne.

### *Les Papes au temps de saint Vincent...*

A partir de la fondation de la Congrégation de la Mission, les relations de Vincent avec les Souverains Pontifes vont être assez fréquentes, même si en réalité elles se concrétisent par personne interposée ! La liste des Papes qui se sont succédés sur le Siège de Pierre du vivant de saint Vincent est impressionnante. Entre 1572 et 1667, on n'en compte pas moins de 11 ! Parmi eux, Clément VIII l'a profondément marqué (Pape de 1592 à 1605). C'est le Pape qu'il a vu à Rome en 1601. Et on peut penser que c'est de cette rencontre avec un Pape qu'il a toujours tenu pour saint et qu'il présentait à ses missionnaire comme un bel exemple de conduite, que date sa « dévotion » au Souverain Pontife. « *Oh ! que cela me donne grand sujet de craindre l'événement de ce que voulait signifier le Pape Clément VIII, qui était un saint homme, estimé non seulement des catholiques, mais même des hérétiques, un homme de Dieu et de paix, à qui ses propres ennemis donnaient des louanges ; et pour moi, j'ai oui des luthériens qui louaient et estimaient sa vertu* » (XI, 352).

*En réalité, seulement 6 de ces papes ont régné entre l'ordination et la mort de Vincent et trois ont plus particulièrement marqué l'histoire des Congrégations vincentiennes naissantes:*

des Congrégations v

– **Urbain VIII** (1623-1644) : c'est sous son pontificat que furent fondées la Congrégation de la Mission et la Compagnie des Filles de la Charité ; en 1628 Vincent et ses premiers compagnons lui adressèrent une longue supplique bien argumentée, pour être approuvés comme communauté. Il fallut attendre le 12 janvier

1633, après bien des démarches, pour que le Pape Urbain VIII signe enfin la bulle d'érection de la Congrégation de la Mission « *Salvatori nostri* ». Les relations effectives avec le Saint-Siège vont donc se développer à partir de la demande d'approbation de la Congrégation de la Mission par Rome. Le P. du Coudray sera envoyé à Rome (1631), comme représentant de Vincent de Paul, pour les négociations avec le Saint-Siège. C'est le début d'une longue histoire qui dura jusqu'à nos jours !

– **Innocent X** (1644-1655), avec lui les relations furent moins simple . En effet, sous ce pontificat, l'opposition à de nouvelles communautés religieuses est très forte à Rome. On disait ce Pape peu favorable aux religieux. En réalité il était surtout favorable à la suppression des petits couvents où l'observance des règles n'était plus possible, pas plus que l'engagement concret dans l'évangélisation. Rien d'opposé en cela aux orientations de M. Vincent. Pourtant, Innocent X refusera d'approuver les vœux émis dans la Congrégation de la Mission.

– **Alexandre VII** (1655-1667), ce Pape fera preuve de beaucoup de générosité à l'égard des vincentiens, dont il connaissait les œuvres. Le 22 septembre 1655, peu de temps après son élection, Alexandre VII publie le bref *Ex commissa nobis*, donnant approbation aux vœux de la Congrégation de la Mission ; le 12 août 1659, il publiera encore le bref *Alias nos* ratifiant le statut fondamental de la pauvreté dans la Congrégation. C'est lui aussi qui, en 1659, obligera les ordinands de Rome à faire leur retraite d'ordination dans la maison de la Mission de Montecitorio. Visitant la Basilique Saint-Pierre, à Rome, il serait juste qu'après avoir salué la statue de saint Vincent qui les accueille dans le fond de la Basilique... les Vincentiens n'oublient pas le majestueux monument du Pape Alexandre VII Chigi, œuvre du grand Gian Lorenzo Bernini !

### *Rome et le Pape pour Vincent de Paul*

La Rome du XVII<sup>e</sup> siècle... il y est venu deux fois, en 1601 et en 1608, à une époque où il était sans doute loin de se douter de

ce que deviendraient ses relations avec la capitale de la chrétienté. Une Rome où la Basilique Saint-Pierre, telle que nous la connaissons, est encore en construction ! Mais peu importe l'environnement monumental, ce qui restera dans la mémoire de Vincent c'est la signification profonde de la Ville éternelle. Et il nous laissera le témoignage émouvant de ce qu'il en a perçu et retenu, dans une lettre à François du Coudray (20 juillet 1631) : « Vous voilà donc enfin arrivé à Rome, où est le chef visible de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre et de saint Paul et de tant d'autres martyrs et saints personnages, qui ont d'autres fois donné leur sang et employé toute leur vie pour Jésus-Christ. O Monsieur, que vous êtes heureux de marcher par-dessus la terre où ont marché tant de grands et saints personnages ! Cette considération m'émut tellement lorsque je fus à Rome il y a trente ans, que, quoique je fusse chargé de péchés, je ne laissai point de m'attendrir même jusqu'aux larmes, ce me semble » (I, 114).

Vincent reviendra à plusieurs reprises sur ce thème, montrant à ses interlocuteurs combien il a été marqué par son premier voyage dans la *Ville éternelle* et par la signification profonde qu'elle a à ses yeux, une signification dont l'expression est évidemment marquée par la théologie de son temps. Comme nous le voyons, pour lui Rome, c'est bien sûr la ville où réside le Chef de l'Église visible ! Mais, pourrait-on dire, c'est d'abord **la Ville du « témoignage » rendu au Christ**, la ville du martyr de Pierre et de Paul, et de tant d'autres témoins qui n'ont pas hésité à aller jusqu'au don de leur vie. Les 'larmes' de Vincent ne sont pas l'expression d'une émotion sentimentale ! Elles marquent, me semble-t-il, la conviction profonde qu'il a de vivre dans la continuité des premiers témoins de l'Évangile. C'est cette conviction qu'il veut transmettre à M. du Coudray en lui confiant la mission de négocier l'approbation de la Congrégation de la Mission. C'est sur ce témoignage apostolique que la reconnaissance de la nouvelle communauté doit donc être fondée.

Dès lors, il n'est pas étonnant de constater que, concrètement, Vincent va traduire cette conviction en insistant sur les liens « d'obéissance » qui doivent toujours exister avec le Successeur de Pierre. L'attitude de Vincent à l'égard du Pontife romain doit être comprise à la lumière de sa mission dans l'Église telle qu'il

# St Vincent et la papauté

*Saint Vincent connaît onze papes<sup>1</sup>. Le pape « est le père commun de tous les chrétiens, le chef visible de l'Église, le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre » (XII, 430).*

*Saint Vincent entretient des relations avec le pape et le saint Siège (1) et il se repose sur lui et sur le gouvernement de l'Église en ce qui concerne ses fondations (2). Sainte Louise sera plus modeste (III)*

## L'ÉGLISE, LE PAPE ET LE SAINT SIÈGE

*Lorsque st Vincent explique les Règles Communes à ses confrères et leur parle d'obéissance, il plante pour ainsi dire le décor et il affirme ses convictions ecclésiales qu'il répétera aux filles de la charité, selon la théologie de l'époque et le renouveau post-tridentin :*

**« Le pasteur universel de nos âmes »**

**« A qui devons-nous l'obéissance ? La règle commence par notre Saint - Père le Pape ; c'est le Père commun de tous les chrétiens, le chef visible de l'Église, le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre ; nous lui devons obéissance, nous qui sommes au monde pour instruire les peuples de l'obéissance qu'ils doivent avoir, aussi bien que nous, pour ce pasteur universel de nos âmes. C'est à nous à leur en montrer l'exemple. Aussi donnons-nous à Dieu pour lui bien obéir et bien recevoir ce qui viendra de sa part. C'est à lui, en la personne du saint à qui Notre-Seigneur dit : « Pierre, paissez mes agneaux, paissez mes brebis. » que ce même Sauveur a donné les clefs de son Église. Il est comme une autre espèce d'homme, tant il est au-dessus des autres. Aussi devons-nous le regarder en Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur en**

<sup>1</sup> Grégoire XIII (1572 - 1593) - Sixte V (1585 - 1590) - Urbain VII (1590) - Grégoire XIV (1590-1591) - Clément VIII (1592-1605) - Léon XI (1605) - Paul V (1605-1621) - Grégoire XV (1621-1623) - Urbain VIII (1623-1644) - Innocent X (1644-1655) - Alexandre VII (1655-1667).

lui. » (*Conférence sur l'obéissance, à la date présumée du 19 décembre 1659 – XII, 430*).

**« Nous devons obéissance au Saint Père »**

**« Mais savez-vous comment il faut pratiquer cette vertu d'obéissance ? En beaucoup de rencontres, car nous devons obéissance au Saint Père, aux évêques, aux curés, à nos confesseurs, directeurs et supérieurs, au roi, aux magistrats. Et tous ceux qui tiennent lieu de supérieurs sont aussi obligés à l'obéissance. Moi, chétif que je suis, j'y suis obligé de telle sorte que, si ceux qui me peuvent commander m'envoyaient aux extrémités de la terre, je serais obligé d'y aller ; au reste, par la miséricorde de Dieu, j'aimerais mieux mourir qu'y manquer. »** (*Conférence sur l'obéissance du 22 juin 1643 – IX, 66*)

*Au moment du jansénisme, Monsieur Vincent se positionne résolument du côté du pape et de l'Église. Il exhorte deux évêques, Nicolas Pavillon et Étienne Caulet à signer la supplique au pape.*

**« Se rapporter à un tiers, qui ne peut être que le Pape »**

**« Ce que vous dites, Messieurs, que la chaleur des deux partis à soutenir chacun son opinion laisse peu d'espérance d'une parfaite réunion, à laquelle néanmoins il faudrait butter, m'oblige de vous remontrer qu'il n'y a point de réunion à faire dans la diversité et contrariété des sentiments en matière de foi et de religion, qu'en se rapportant à un tiers, qui ne peut être que le Pape, au défaut des conciles ; et que celui qui ne se veut point réunir en cette manière n'est point capable d'aucune réunion, laquelle, hors de là, n'est pas même à désirer ; car les lois ne se doivent jamais réconcilier avec les crimes, non plus que le mensonge s'accorder avec la vérité...**

**De remettre la chose à un concile universel, quel moyen d'en convoquer un pendant ces guerres ? ... Derechef, Messieurs, il ne faut point craindre que le Pape ne soit obéi, comme il est bien**



**juste quand il aura prononcé. » (A Nicolas Pavillon & Étienne Caulet - Juin 1651 –IV, 205-206. *On peut lire avec intérêt toute la lettre*)**

*Le 16 octobre 1656, le pape Alexandre VII, à la sollicitation du clergé de France, renouvelle les condamnations portées par son prédécesseur sur les cinq propositions. Saint Vincent en informe le doyen de Senlis :*

**« Il ne vous reste plus lieu de douter »**

**« Je vous envoie la nouvelle Constitution de notre Saint-Père le Pape, qui confirme celle d’Innocent X et des autres Papes qui ont condamné les opinions nouvelles de Jansénius. Je crois, Monsieur, que vous la trouverez telle qu’il ne vous restera plus de lieu de douter, après l’acceptation et publication qu’en ont faites Nos seigneurs les prélats tant de fois assemblés sur ce sujet, et, depuis peu, Nos seigneurs de l’Assemblée du Clergé, qui en ont fait imprimer une relation, que je vous envoie aussi, et enfin après la censure de Sorbonne et la lettre qui vous a été écrite par ordre de Sa Sainteté.**

**J’espère qu’à ce coup, Monsieur, vous donnerez la gloire à Dieu et l’édification à son Eglise que chacun attend de vous en cette occasion ; car d’attendre davantage, il est à craindre que l’esprit malin, qui emploie tant de souplesses pour éluder la vérité, ne vous mette imperceptiblement en tel état que vous n’aurez plus tant de forces de le faire, pour ne vous être pas prévalu de la grâce depuis un si long temps qu’il y a qu’elle vous sollicite par des moyens si suaves et si puissants que je n’ai pas oui dire que Dieu en ait employé de tels à l’égard de qui que ce soit de ce côté-là. » (A Jean Deslyons, doyen de Senlis - 2 avril 1657 – VI, 267–268).**

*Le 31 mars, les 1<sup>er</sup> et 2 avril 1639, il donne son témoignage sur Saint-Cyran devant un docteur de théologie, M. Lescot, chargé d'enquêter sur l'orthodoxie de son ami; il plaide pour sa fidélité au pape :*

**« La vraie Église »**

**« ... Sur la demande si je n'ai pas oui dire audit sieur de Saint-Cyran que le Pape et la plupart des évêques, curés, etc., ne font pas la vraie Église, étant dépourvus de la vocation et de l'esprit de la grâce; je réponds ne lui avoir jamais oui dire ce qui est contenu dans ladite demande, si ce n'est une fois seulement, que plusieurs évêques étaient enfants de la cour et n'avaient point de vocation (sic !). Jamais néanmoins je n'ai vu personne plus estimer l'épiscopat que lui, ni quelques évêques, comme feu M. de Comminges. Il avait grande estime aussi de feu François de Sales, évêque de Genève, et l'appelait bienheureux.**

**Enquis si je ne lui ai pas oui dire que le concile de Trente a changé et altéré la doctrine de l'Église et n'est pas un concile légitime; je réponds ne lui avoir jamais oui dire cela, oui bien qu'il y avait eu des brigues dans ledit concile. » (XIII, 90 – 91).**

*La dévotion au pape peut apparaître sur fond d'humour... à la fin d'une conférence sur... la tempérance !*

**« Il a plu à Notre-Seigneur nous donner un Pape »**

**« O misérable que je suis, qui me rue sur les viandes, qui dévore, comme ceux dont on vient de parler, que j'ai sujet de m'humilier ! ... Il a plu à Notre-Seigneur nous donner un Pape. J'en ai eu la nouvelle en allant à l'assemblée. La sœur de M. le cardinal Mazarin l'a mandé aux filles de Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, qui me l'ont fait savoir. C'est un bon Pape et qui a le plus approfondi dans les matières du temps et qui a été de l'opinion contraire à celles qui ont été condamnées. Les prêtres de la Mission diront demain la sainte messe, s'il leur plaît, pour action de grâces, etc., et nos frères l'entendront, et dimanche prochain ils**

communieront pour le même sujet. Les dames de l'assemblée de la Charité doivent demain communier pour cela.» (*Election d'Alexandre VII – Avril 1655 – XI, 179*)

*Et à propos d'humour, comment ne pas citer ce passage sur l'ambiance romaine?*

« Vous êtes en un lieu ! »

« Voyez-vous, Monsieur, vous et moi nous laissons trop emporter à nos opinions. Vous êtes cependant en un lieu où il faut une merveilleuse retenue et circonspection. J'ai toujours ouï dire que les Italiens sont les gens du monde les plus considérants et qui se défient le plus des personnes qui vont vite. La retenue, la patience et la douceur viennent à bout de tout parmi eux et avec le temps ; et parce qu'ils savent que nous autres Français allons trop vite, ils nous laissent longtemps sur le pavé, sans lier avec nous. » (*A Bernard Codoing – 17 mars 1642 – II, 235*)

## II. LES FONDATIONS DE SAINT VINCENT ET LA PAPAUTÉ

*Nombreuses sont les tractations avec Rome au moment de la naissance des institutions vincentiennes. La reconnaissance de la Congrégation de la Mission est en cela exemplaire. Voici par exemple les instructions données à Monsieur du Coudray en 1631. Même si le texte est souvent cité, il nous montre ici l'audace de Vincent face au pouvoir pontifical:*

« Si Sa Sainteté savait cette nécessité »

« Vous devez faire entendre que le pauvre peuple se damne, faute de savoir les choses nécessaires à salut et faute de se confesser. Que si Sa Sainteté savait cette nécessité, elle n'aurait point de repos qu'elle n'eût fait son possible pour y mettre ordre ; et que c'est la connaissance qu'on en a eue qui a fait ériger la compagnie pour, en quelque façon, y remédier ; que, pour ce faire, il faut

vivre en congrégation et observer cinq choses comme fondamentales de ce dessein : 1° de laisser le pouvoir aux évêques d'envoyer les missionnaires (dans) la part de leur diocèse qu'il leur plaira ; 2° que lesdits prêtres soient soumis aux curés où ils iront faire la mission, pendant le temps d'icelle ; 3° qu'ils ne prennent rien de ces pauvres gens, mais qu'ils vivent à leurs dépens ; 4° qu'ils ne prêchent ni catéchisent, ni confessent dans les villes où il y a archevêché, évêché ou présidial, excepté les ordinands et ceux qui feront les exercices dans la maison ; 5° que le supérieur de la compagnie ait l'entière direction d'icelle ; et que ces cinq maximes doivent être comme fondamentales de cette congrégation.

... Tenez-y donc ferme et faites entendre qu'il y a longues années que l'on pense à cela et qu'on en a l'expérience. » (*A François du Coudray, prêtre de la mission, à Rome 1631. I, 115*)

*Ces fameuses précisions imprègnent tellement l'opinion publique que le Roi Louis XIII est capable d'écrire, dès 1628, au pape Urbain VIII en termes presque identiques.*

« Désirer que cette Mission se forme en un établissement »

Très Saint - Père,

« *Le fruit et grande édification que reçoivent nos sujets de la campagne de la bonne assistance et instruction qui leur est donnée par les prêtres de la Mission fondés pour aller de village en village prêcher, exhorter, confesser, catéchiser le pauvre peuple, sans en prendre aucune rétribution temporelle, nous fait désirer que cette Mission se forme en un établissement tel qu'elle puisse s'accroître et durer pour l'avenir. C'est pourquoi nous faisons cette lettre à Votre Sainteté pour la supplier de toute notre affection à ce que son bon plaisir soit de favoriser et appuyer par son autorité un si saint, louable et utile dessein, érigeant la Mission desdits prêtres en congrégation formée, selon les instances qui lui en seront faites en notre nom par le sieur de Béthune, notre ambassadeur, auquel nous remettant, nous prions Dieu, très Saint-Père, qu'il veuille Votre Sainteté lon-*

*guement garder et maintenir conservée au gouvernement et régime de notre mère Sainte Eglise. » (Lettre du roi Louis XIII au pape Urbain VIII - 24 juin 1628 – XIII, 219)*

*Jamais, Monsieur Vincent ne cessera de traiter avec Rome. On le voit dans l'affaire de la supplique qui a trait à l'organisation de la Congrégation de la Mission dans laquelle le Fondateur veut introduire la pratique des vœux. Il est prêt à utiliser toutes les combinaisons.*

**« S'il n'en veut pas faire une vache à lait ! »**

**« Mon Dieu, Monsieur, que cette supplique est longue à faire ! Je vous supplie, Monsieur, de la hâter ; et, quoi que dise ce bon prélat et plusieurs autres, *mon dessein est de tenir ferme*. Je viens de parler de cet affaire avec notre bon M. Callon, qui estime, comme moi, la chose absolument nécessaire, et m'a dit de si bonnes choses pour cela que j'en ai le cœur tout attendri, entre autres l'argument de saint Thomas : "*du début à la fin que les choses soient constantes*". Ce bon M. Callon, c'est un docteur en théologie qui travaille incessamment à la mission vers Aumale. Faites donc, Monsieur, je vous en supplie. Je ne sais s'il n'aurait pas été à souhaiter que vous vous fussiez adressé d'abord à Monseigneur le cardinal Antonio ni si la personne que vous savez n'en veut pas faire une vache à lait pour avoir encore de l'argent, ou service qui l'équivalé. Plût à Dieu que vous eussiez quelque autre moyen en main pour faire la chose, c'est la pensée de M. de Cordes, pourvu que cela se peut sans rien gêner ! Ceci soit dit à l'oreille de votre cœur et non jamais à aucun autre. Que si vous trouviez du danger au changement des moyens, *in nomine Domini*<sup>2</sup>, tenez-vous à celui que vous avez. Voyez-vous, Monsieur, nous sommes mortels. Je ne la puis pas faire longue, car j'entrerai au mois d'avril prochain en ma soixantième. Ajoutez à cela les accidents qui peuvent arriver... » (I, 592-594 à Louis Lebreton, 12 octobre 1639)**

---

<sup>2</sup> *Au nom du Seigneur*

### III. SAINTE LOUISE, L'ÉGLISE ET LE PAPE

En bonne chrétienne, Sainte Louise de Marillac manifeste aussi sa dévotion à l'Église et au pape. Elle aurait désiré aller en pèlerinage à Rome.

« Dans la source de la sainte Église »

« Votre absence si longue nous a été pénible, mais en mon particulier, j'ai senti consolation de vous savoir dans la source de la sainte Église, et proche de son Chef, Père saint de tous les chrétiens, où tant de fois je me suis désirée pour, comme enfant quoique indigne, avoir sa sainte bénédiction. Mais mon âge, mes infirmités qui augmentent tous les jours commencent à me faire perdre l'espérance de ce bonheur tant désiré. La connaissance du grand bonheur que j'ai eu, par la grâce de Dieu, de vivre et désirer mourir en la foi de Jésus-Christ, me donne pensée, Monsieur, de vous supplier très humblement, pour l'amour de Dieu, m'obtenir pour l'heure de ma mort, cette grâce qui me pourra être conférée en cet instant.

Cela, Monsieur, n'est-ce pas nous avertir fortement que nous avons doublement le bonheur d'être Filles de la sainte Église, et étant admises en cette manière, ne nous sera-ce pas une nouvelle obligation de vivre et d'agir comme enfants d'une telle Mère ? ce qui requiert une grande perfection. » (*Louise de Marillac à Monsieur Portail à Rome Ecrits 201-202*)

« Lieutenant de Jésus Christ »

« Louise de Marillac, veuve depuis vingt-sept ans, servante de Jésus-Christ et de ses membres les pauvres, plus de volonté que d'effet, très attachée à l'obéissance du Saint Père, par sa qualité quoiqu'indigne, de catholique romaine, et par son désir depuis longues années, de recevoir une fois en sa vie, la sainte bénédiction apostolique; supplie humblement, Monsieur Berthe, Prêtre de la Mission, la mettre en esprit aux pieds du Très Saint Père, présentement vivant, vrai Lieutenant de Jésus-Christ par le zèle que sa Sainteté a pour son Église, à ce qu'elle reçoive par ce moyen cette grâce de notre bon Dieu, celle de faire sa très sainte volonté le reste de ses jours. Et elle sera obligée de prier Dieu pour Lui en reconnaissance de cette charité » (*Écrits 408*).

la perçoit, attitude faite de respect bien sûr, mais surtout d'obéissance profonde au Magistère pontifical. C'est ce qu'il ne cessera de répéter durant toute sa vie. « *Nous obéirons exactement à tous nos supérieurs, et à chacun d'iceux, les regardant en Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur en eux ; principalement à Notre Saint-Père le Pape, auquel nous obéirons avec tout le respect, la fidélité et la sincérité possible.* » (Abelly, *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul*, III, 230).

Ce même thème est repris lorsqu'il explique aux Sœurs leurs Règles communes. : « *Ceux qui parlent d'accomplir la volonté de Dieu entendent par cette volonté ses commandements et ceux de son Eglise, qui obligent d'obéir au Pape, aux évêques et autres ayant reçu pouvoir de leur part* » (cf. Conférence du 29 septembre 1655). On retrouve cette même attitude chez sainte Louise (cf. *Écrits spirituels*, pp. 201 et 408).

### *Aujourd'hui, les Vincentiens et le Saint-Siège.*

On peut constater que la fidélité à l'enseignement de Vincent de Paul à ses fils et à ses filles sur l'attitude à avoir à l'égard du Successeur de Pierre est demeurée une tradition constante dans la famille vincentienne !

Aujourd'hui, qu'en est-il plus précisément ? Nous avons d'abord une autre façon d'exprimer la mission du Pape. Le *Catéchisme de l'Église catholique* nous en donne un résumé : « *Le Pape, évêque de Rome et successeur de saint Pierre, est principe perpétuel et visible, et fondement de l'unité de l'Église. Il est le vicaire du Christ, la Tête du Collège des Évêques et le pasteur de toute l'Église, sur laquelle il a, par institution divine, un pouvoir plénier, suprême, immédiat et universel* » (*Catéchisme de l'Église catholique, Abrégé*, n. 182).

De plus, il est clair que le mode d'exercice du pontificat n'est plus le même qu'au temps de saint Vincent. De nombreuses raisons y ont conduit, évolutions dans la vie du monde, certainement, mais surtout évolutions de la vie de l'Église, particulièrement son extension sur tous les continents. Le Concile Vatican II a bien précisé la place du Pape dans la vie de l'Église, notamment par rapport au Collège épiscopal. Il est celui qui a pour mission

première de conduire les fidèles à la rencontre du Christ, en gardant la communion entre eux tous et avec leur Seigneur. Le rôle du Pape a pris aussi une nouvelle importance dans la vie même des nations .

Mais, fondamentalement, la réalité de l'être et de la fonction du Pape n'a pas changé depuis saint Vincent. Certes, chaque Pape a sa mission dans l'histoire selon les circonstances et les sensibilité de chaque époque, les conditions de la vie de l'Eglise dans le monde ou les situations socioculturelles etc... Le monde et l'Eglise en ce début du troisième millénaire n'ont plus le visage du XVII<sup>e</sup> siècle ! Pourtant la Mission du Successeur de Pierre demeure celle de conduire l'Eglise comme chef du Collège des Evêques, chargé de maintenir, ou de rétablir, l'unité de cette Eglise. Le Successeur de Pierre doit être d'abord l'homme de la communion..

Dans l'Église d'aujourd'hui, les relations entre la Congrégation de la Mission, les Filles de la Charité et le Saint-Siège sont essentiellement assurées par le « Procureur général près le Saint-Siège ». Son rôle a évolué au cours de l'histoire. Aujourd'hui, il fait le lien habituel entre nos Communautés et les différents services de la Curie romaine, particulièrement : la Secrétairerie d'Etat qui permet aussi l'accès au Saint-Père, la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique, pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, du Clergé, pour l'Évangélisation des Peuples, et pour les Églises orientales, Congrégations qui sont concernées sous différents aspects par la mission des confrères et des sœurs. Par ailleurs, le « Postulateur » de la Congrégation de la Mission joue un rôle important auprès de la Congrégation pour les Causes des saints, pour ce qui concerne béatifications et canonisations dans la famille vincentienne.

Actuellement la présence vincentienne est aussi une réalité dans les Institutions romaines du Saint-Siège : Depuis 2004, le Cardinal Préfet de la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique, est un Lazariste slovène (Cardinal Franc Rodé), après avoir travaillé longtemps au Conseil pontifical pour la Culture. Dans cette même Congrégation, une Fille de la Charité française (Sœur Anne Marguerite Fromaget)



assure un service très apprécié. A la Secrétairerie d'Etat, un Lazariste français<sup>1</sup> est attaché à la Section francophone. Par ailleurs, depuis 150 ans, une communauté de Filles de la Charité est présente au Vatican, assurant divers services sociaux et sanitaires auprès du personnel, ou l'accueil (*Maison Sainte-Marthe*, résidence pour Evêques et prêtres travaillant notamment à la Secrétairerie d'Etat et pour les invités du Pape). Enfin, des confrères ou des sœurs sont membres ou consultants de différents 'Dicastères' du Saint-Siège.

En conclusion de ces brèves réflexions, nous pouvons dire qu'à la suite de Vincent de Paul, nous sommes donc invités à nous tourner vers le Successeur de Pierre, non pas dans une attitude de « papolâtrie », mais plutôt en cherchant dans sa personne et dans son enseignement un guide, un phare d'abord pour les disciples du Christ bien sûr, mais aussi pour une humanité qui est parfois déboussolée, qui n'a plus de repères et ne sait plus très bien où aller. Le nombre important de responsables des nations, à tous niveaux, catholiques ou non, qui viennent à la rencontre du Pape pour trouver auprès de lui, non seulement une oreille attentive, mais pour entendre son opinion et ses conseils sur les problèmes qui agitent le monde, devrait nous aider à mieux saisir ce rôle de guide que le Seigneur a mis à la tête de son Église et qui par la même peut aussi être pour l'humanité un précieux « maître de sagesse ».

*Jean Landousies, cm*

---

<sup>1</sup> NDLR. Il s'agit évidemment du signataire de ces lignes, le Père Jean Landousies, que nous remercions beaucoup de sa contribution

## QUESTIONS POUR UN ECHANGE

« L'unité se construit aussi par la coopération, qui s'inspire de l'évangile lui-même, laquelle n'est jamais, pour les chrétiens, une simple action humanitaire. Elle tire sa raison d'être de la parole du Seigneur : *"J'avais faim et vous m'avez donné à manger"* (Mt 25, 35)... la coopération de tous les chrétiens manifeste clairement le degré de communion qui existe déjà entre eux. » (*Lettre encyclique Ut unum sint* n° 75).

Notre lien avec le Saint Siège n'est pas unilatéral. L'Église compte sur nous. Sommes-nous fidèles à la mission qui nous est confiée au sein de l'Église ? Peut-elle compter sur notre présence auprès des plus pauvres et sur notre implication permanente dans la formation spirituelle et intellectuelle des prêtres et des laïcs ?

**« Il a plu à Notre Seigneur nous donner un Pape » (XI, 179)**

Cet événement vécu par Saint Vincent, a été aussi vécu par nous il y a peu de temps. Comment l'avons-nous vécu ? Étonnement ? Déception ? Crainte ? Résignation ? Esprit de foi ?

A la suite de cette élection avons-nous été interpellés – et comment – par d'autres personnes ? Comment avons-nous réagi ? Et pourquoi ?

**« Nous devons obéissance au Saint Père » (IX, 66)**

Quels sont nos efforts pour mieux connaître la pensée du Pape ? Quelle réception faisons-nous à ses écrits ? Est-elle sélective ?

Notre information sur ses entreprises est-elle fragmentaire et partisane ?

**« Je l'ai vu moi aussi, ce Pape-là » (IX, 468)**

Quelle place faisons-nous aux médias de l'Église (Radio Vatican et ses relais nationaux ; Osservatore Romano, Documentation Catholique, Zénit, etc.)

Et nous, comment, et quand avons-nous vu le Pape ? (voyages à Rome, pèlerinages, télévision, mort de Jean Paul II, Conclave et élection). Quelles sont nos réactions, nos partages, entre nous et avec d'autres, croyants ou indifférents ?

## Cahiers disponibles

- |  |   |
|--|---|
| 57. Le temps                                     | 78. St Vincent et le sacerdoce<br>(colloque 2000) |
| 58. L'humour                                     | 79 & 80. Vincentiens aujourd'hui                  |
| 59. Les 1 <sup>ères</sup> Filles de la Charité 1 | 81. La souffrance                                 |
| 60. Les 1 <sup>ères</sup> Filles de la Charité 2 | 82. La mort                                       |
| 61. Les hommes apostoliques 1                    | 83. Les funérailles                               |
| 62. Les hommes apostoliques 2                    | 84. L'unité des chrétiens                         |
| 63. Vincent, homme de prière                     | 85. Rencontre avec les musulmans                  |
| 64. La Vierge Marie                              | 86. La conciliation                               |
| 65. L'Incarnation                                | 87. Discernement des vocations                    |
| 66. S'assembler                                  | 88. Discernement des responsables                 |
| 67. Le martyr                                    | 89. Discernement<br>choix des lieux missionnaires |
| 68. L'appel à la sainteté                        | 90. Le pouvoir                                    |
| 69. Catherine Labouré                            | 91. Le savoir                                     |
| 70. Accompagner                                  | 92. Le vouloir                                    |
| 71. Discerner                                    | 93. Eucharistie 1                                 |
| 72. Dignité                                      | 94. Eucharistie 2                                 |
| 73. Tolérance                                    | 95. Eucharistie 3                                 |
| 74. Responsabilité                               | 96. Saint Vincent et l'Europe                     |
| 75. La crainte de Dieu                           | 97. Saint Vincent et le Saint Siège               |
| 76. La volonté de Dieu                           |   |
| 77. L'Amour de Dieu                              |   |

**Prix du numéro 4 €,  
à demander Animation Vincentienne  
95, Rue de Sèvres 75006 PARIS**

---

**ABONNEMENT à l'année légale :**

**France : 12,50 € - Autres pays : 14 €**

**Animation Vincentienne  
95 rue de Sèvres 75006 PARIS**

**RÉFÉRENCES INTERNATIONALES DE COMPTES  
IBAN FR 70 2004 1010 0104 4630 9M02 233  
BIC : PSSTFRBOR**

« Vous voilà donc enfin arrivé à Rome, où est le chef visible de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre et de saint Paul et de tant d'autres martyrs et saints personnages, qui ont autres fois donné leur sang et employé toute leur vie pour Jésus-Christ.

O Monsieur, que vous êtes heureux de marcher par-dessus la terre où ont marché tant de grands et saints personnages ! »

*Saint Vincent de Paul*

*I, 114*



**ANIMATION VINCENTIENNE**

95, rue de Sèvres  
75006 PARIS